Conseil d'école du 2ème trimestre

Vendredi 30 mars 2018

Présents :

Les directrices des deux écoles du RPI : Christelle Houin et Sophie Couderc

Les enseignants : Maryline Girard, Aurélien Lamy, Christine Millet et Fabienne Donzel

Les représentantes de parents d’élèves : Elisabeth Wachter, Stéphanie Bertin, Béatrice Loizeau, Christelle Bertin et Mélanie Massé

Danièle Gros, adjointe aux affaires scolaires d’Ars

Excusées : Mme l’Inspectrice et la représentante de la commune de Loix, Mme Roilland Absent : M. Pavan, DDEN

Etaient également invitées : une représentante de l’APE d’Ars et une représentante de l’APE de Loix, Mme Amelin, ATSEM, Mme Cornut, directrice de Méli-Mélo et Mme Rémy, animatrice de la BCD.

Magali Chaillan et Caroline Sadoul, 2 représentantes suppléantes.des parents d’élèves, assistent au conseil sans possibilité de pouvoir prendre part aux débats.

La séance est ouverte à 18h

Le conseil est présidé par Christelle Houin. Mme Couderc  est secrétaire de séance.

1. **Les locaux à Ars**

Pour éviter les confusions pendant ce conseil d’école, les bâtiments seront nommés

1. Le bâtiment de la classe maternelle
2. Le bâtiment plus récent : la classe de CP, les salles de Méli-mélo (ALSH), la cantine
3. Le bâtiment le plus ancien, classes de CE et CM

1. **Le chauffage de la classe de CP**

Il y a eu un problème de chauffage dans le bâtiment 2, et en particulier dans la classe de CP. Le chauffage installé lors de la construction est un chauffage électrique, avec des plaques radiantes au plafond et piloté par informatique via une sonde placée dans chaque salle. Ce chauffage n’a jamais très bien fonctionné. Il y a eu souvent des pannes ou des insuffisances dont l’origine fut selon les années: la sonde, le pilotage, les plaques…. En 2014 2015, nous avions demandé l’installation de radiateurs muraux pour prendre le relais lorsque le chauffage serait défaillant.

Il n’y a pas eu de radiateurs installés en 2015 et les problèmes ont perduré, avec des périodes de températures très faibles pratiquement chaque année. A l’inverse, lorsque le chauffage fonctionnait bien, il pouvait arriver que les élèves soient incommodés par la chaleur qui leur « tombait » sur la tête. Nous avons renouvelé cette demande cette année encore car il ne faisait que 14° dans la classe une semaine avant les vacances d’hiver et une semaine après.

Nous avons reçu l’aide de l’APE : Mme Meillour a apporté des chauffages personnels petits mais efficaces. Posés dans la classe de CP avec l’accord de la mairie, ils nous ont permis d’avoir rapidement une température correcte.

Puis l’entreprise Répec est venue installer des radiateurs pour un résultat satisfaisant.

Mme Gros présente les solutions envisagées pour régler le problème de chauffage de ce bâtiment :

* Abandon du chauffage au plafond, et du système de régulation par logiciel
* Poursuite de la pose de radiateurs dans tout le bâtiment 2, en veillant au respect des normes (en particulier petite enfance pour la garderie) et en adaptant l’équipement à la taille des locaux. Mme Millet précise qu’elle a posé sa main sur les radiateurs en marche et qu’ils ne peuvent pas occasionner de brûlure. Le budget a été voté pour une reprise en radiateurs dans la petite garderie en 2018. En 2019, le reste du bâtiment 2 sera équipé.
1. **Les classes de CE et CM**
* Le bâtiment 3 doit être évacué en 2018 2019 tout le temps du chantier de la médiathèque pour des raisons de sécurité et des nuisances occasionnées (bruit, destruction des WC). La classe de CM aura un petit effectif. Elle s’installera dans le local d’atelier du CP. La classe de CE sera plus chargée. Elle occupera la salle de motricité. Le chantier pourrait être terminé en avril ou mai. Si les délais sont respectés, les classes pourront se réinstaller dans le bâtiment 3 aux vacances de printemps.

Pendant tout ce temps, la classe de CP n’aura plus de salle d’atelier et il n’y aura plus de salle de motricité. La salle des maîtres pourra servir de salle d’atelier, en particulier pour les activités cuisine. Pour les activités physiques, en particulier en maternelle et CP, l’école privilégiera le dispositif suivant :

* + période 1 : surtout des activités physiques en extérieur et sous le préau
	+ période 2 : utilisation de la salle des fêtes au moins 3 fois par semaine (nous devrons être prioritaires, ainsi que Méli-mélo pour son utilisation)
	+ périodes 3 et 4 : nous allons demander à être prioritaires sur ces créneaux pour les 10 séances piscine.
	+ d’avril à Juillet : reprise des activités physiques en extérieur et sous le préau

Mme Gros propose également d’utiliser l’ancienne salle de gymnastique. Il faut voir comment sont les sanitaires de cette salle.

* Déménagement : Les enseignants vont le préparer pour que les services techniques le réalisent fin août. La salle de motricité devra être en partie vidée pour que les placards servent au matériel de la classe. Une connexion internet est à prévoir : vérifier si celle du placard fonctionne. **Les enseignants de CE et CM demandent une réunion avec Mme Gros et Méli-mélo pour organiser ce déménagement.**
* La BCD du bâtiment 1 sera un peu réaménagée afin de créer un espace lecture pour les CE et les CM. Quelques livres des petits seront mis provisoirement à l’écart pour faire de la place à ceux des grands. Il faudra donc penser aussi à récupérer des étagères et à organiser le transfert des livres de la BCD du couloir au moment du déménagement des classes. Cela pourra être fait avec l’aide de l’animatrice BCD en septembre.
* Rénovation : Mme Gros prévoit d’en profiter pour faire des travaux de peinture dans les 2 classes, l’atelier et le couloir. Mme Girard suggère de poser des panneaux en liège pour qu’on puisse faire des affichages sans endommager les murs.
1. **Autres propositions**

La recherche d’une solution de réaménagement a été l’occasion de repenser toute l’organisation de l’école et des espaces. Le conseil des maîtres a estimé que la séparation de l’école en deux sites n’était finalement pas une situation très satisfaisante ni pour l’école, ni pour l’ALSH :

* C’est compliqué d’être sur deux sites (gestion des accueils et récréation, en cas de maître absent, en cas d’alerte, pour les décloisonnements et les échanges …)
* C’est compliqué de partager certaines salles avec Méli-mélo : nécessité de ranger tout le matériel à la fin d’une activité : on ne peut rien laisser dans l’atelier CP, des peintures à sécher, des jeux ou des activités commencés et pas finis… et c’est le même problème pour les animatrices de Méli-Mélo qui doivent tout ranger à chaque fois (les lits de la sieste, les petits bricolages, les constructions commencées…)
* De son côté, Méli-mélo n’a pas de salle suffisamment grande.

On peut envisager de regrouper les 4 classes de l’école dans les bâtiments 1 et 2 et Méli-mélo utiliserait le bâtiment 3. Cela impliquerait des travaux, tels que la fermeture du préau pour faire une grande salle de motricité et des travaux d’aménagement dans le bâtiment 3

Mme Gros explique qu’on ne peut pas installer des toilettes à l’intérieur du bâtiment 3 et qu’il en faudrait pour l’ALSH. Elle souligne que l’été, la récréation du centre de loisirs créerait alors une nuisance sonore pour la médiathèque (terrasse – lecture).

Elle comprend le désir de regrouper les classes de l’école et évoque d’autres pistes comme la possibilité de fermer le préau, en le transformant en salle de motricité pour accueillir une classe dans l’actuelle salle de motricité. A côté de la salle des maîtres il y aurait aussi un espace suffisant pour un agrandissement si l’avenir de l’école le nécessitait. Mais les contraintes liées aux normes de construction imposeraient plutôt de faire un préau en rez-de-chaussée et une classe à l’étage. Si de telles solutions étaient envisagées cela pourrait permettre de déplacer la classe de CP pour regrouper toutes les classes autour du bâtiment 1. Ainsi Méli-Mélo récupèrerait tout l’espace du bâtiment 2.

1. **Equipement**

La commune a candidaté pour un projet d’équipement informatique concernant l’école (tableaux interactifs), Méli-mélo (tablettes pouvant être utilisées par les 2 structures) et un espace numérique de travail. La mairie a crédité ce projet de 7000 euros et attend une réponse de l’Education Nationale qui pourrait s’engager à hauteur de la même somme. Le nouveau directeur pourrait également souhaiter que sa classe soit équipée rapidement.

Pour la maintenance informatique, la commune n’a pas trouvé convaincante la proposition de la société Soluris avec qui elle a l’habitude de travailler. Des devis vont être demandés à des entreprises locales.

La commune va poser des rideaux occultants dans l’actuelle BCD pour faciliter les projections.

1. **La cour**

Poursuite de l’aménagement de la cour : Nous remettons une proposition de commande de 2 tables de cour plus grandes pour que les CE et CM puissent s’y installer. Nous souhaitons conserver 2 petites tables et la commune de Loix serait probablement intéressée par une de nos petites tables Nous demandons également de poursuivre le travail de plantation avec un autre arbre.

1. **Articulation des temps d’école et de pause méridienne**

Mme Couderc et Mme Roget se sont rencontrées pour aborder des questions d’organisation et d’horaire. C’est dorénavant un enseignant qui ouvre le portail à 12h15, ce qui permet de bien visualiser et gérer le départ des élèves qui mangent chez eux quand il y en a. La directrice rappelle que les consignes de sécurité anti-intrusion continuent à être en vigueur. Personne n’est autorisé à ouvrir l’école, à entrer dans les classes ou l’atelier avant 12h15, hormis Mme Roget, qui vient faire l’appel en début de matinée, et Mme Rémy pour les séances de bibliothèque. Il faudrait fournir une clé à Mme Rémy.

Les élèves du deuxième service reviennent parfois très tard de la cantine. Les enseignants demandent que le personnel veille à gérer le temps du repas afin que les enfants soient de retour dans leur cour à 13h35. Ils doivent avoir 10 minutes de pause entre le repas et la reprise des cours qui doit se faire à 13h45. La perspective de création d’un restaurant scolaire en self service pourrait apporter un bénéfice dans ce sens. Cela pourrait être mis en place assez rapidement après un temps d’expérimentation.

1. **Pour Loix**

Madame Houin demande à la commune de prévoir une organisation pour l’entretien du potager une à deux fois par semaine. Elle avait fait une demande d’équipement en tableau blanc pour le vidéoprojecteur. Ce tableau vient de lui être livré.

1. **Projets communs**
2. **Classe de Loix transplantée**

La classe des petits et moyens de Loix passera la semaine du 14 au 18 mai dans l’école d’Ars. Cette classe transplantée qui a lieu chaque année permet de préparer et faciliter l’intégration des élèves qui viennent à Ars en septembre. Cette année le fil rouge sera la préparation du spectacle.

1. **Projet** aFriKàRé

C’est un projet solidaire et artistique. Des contacts ont été pris avec l’association des Amis d’Arbollé. Monsieur Chaussin est venu présenter leurs actions et nous parler du Burkina Faso.

Avec notre intervenant, Ablaye M’Baye, nous travaillons les danses, les chants, des rythmes et des percussions corporelles et nous présenterons un spectacle à Loix le 1er juin. Ce spectacle sera donné en extérieur. S’il pleut, nous avons réservé la journée du 8 pour un éventuel report et si le mauvais temps perdure nous avons réservé la salle de sports d’Ars pour le 8 juin.

La séance est levée à 18h50.

La soirée s’est poursuivie avec une rencontre plus informelle entre les enseignants, l’élue, des membres des Amis d’Arbollé, Maryline Bompard, Estelle Goumard, René et Flavie Chaussin et les parents intéressés.